

ANNONCES LEGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

9067

COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE ET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté Municipal n° SURB 2020-03 en date du 05 octobre 2020 le Maire de L'Isle sur la Sorgue a prescrit l'enquête publique unique portant sur le projet de révision alléguée arrêté par le Conseil Municipal dans sa séance du 16 octobre 2019 et de modification du P.L.U. L'enquête publique se déroulera du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2020 inclus soit 33 jours.

L'autorité compétente pour approuver la révision du P.L.U. à l'issue de cette enquête publique est le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.

M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné M. Jean-Claude REBOUL, en qualité de Commissaire enquêteur.

Les dossiers soumis à l'enquête publique comprennent les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux projets de P.L.U. Les dossiers ainsi que le registre d'enquête à feuillettes non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue pendant 33 jours consécutifs à compter du lundi 9 novembre jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie c'est-à-dire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Chacun pourra prendre connaissance des différentes pièces du dossier et des observations formulées et :

- consigner éventuellement ses propres observations sur le registre d'enquête,
- ou les adresser par écrit à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue - Hôtel de Ville - rue Carnot - BP 50038 - 84801 L'Isle sur la Sorgue Cedex 01 à l'attention de M. Jean-Claude REBOUL, Commissaire enquêteur,
- ou par e-mail à l'adresse : enquete.publique.plu@islesurlasorgue.fr avec en objet la mention :

= Enquête publique PLU, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur =.

Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie, service urbanisme, les jours ci-dessous :

- lundi 9 novembre 2020, de 8h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- mardi 17 novembre 2020, de 14h00 à 17h00,
- mercredi 25 novembre 2020, de 9h00 à 12h00,
- jeudi 3 décembre 2020, de 14h00 à 17h00,
- vendredi 11 décembre 2020, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)

A l'issue de l'enquête publique le ou les registres seront clos par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue pendant un an aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site Internet de la Ville (<http://islesurlasorgue.fr/>).

Parmi les pièces réglementaires de la révision alléguée et de la modification de P.L.U. figure une évaluation de l'incidence de la révision alléguée et des modifications sur l'environnement. Elle peut être consultée en Mairie de L'Isle sur la Sorgue, service urbanisme.

L'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sera annexé au projet de P.L.U. et consultable en Mairie de L'Isle sur la Sorgue, service urbanisme.

La personne responsable de la révision alléguée et de la modification du P.L.U. est la Commune de L'Isle sur la Sorgue, représentée par son Maire, M. Pierre GONZALVEZ, et dont le siège administratif est situé à l'Hôtel de Ville de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.

Le site Internet de la Ville de L'Isle sur la Sorgue est consultable à l'adresse suivante : <http://islesurlasorgue.fr/>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Fait à L'Isle sur la Sorgue le 09 octobre 2020
Pierre GONZALVEZ Maire de L'Isle sur la Sorgue
Vice-président du Conseil Départemental de Vaucluse

APPEL D'OFFRES

12979



AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

PROVENCE ALPES AGGLOMERATION PROPOSE À LA LOCATION BAR RESTAURANT (TERRASSES, PARKING, LOGEMENT) COMMUNE DE LA ROBINIE SUR GALABRE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À :
PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Service PATRIMOINE FINANCES
Tél : 04 92 32 65 37 Mail : mireille.pottier@provencealpesagglo.fr
Mail : alain.rouvier@provencealpesagglo.fr

VISITES SUR RENDEZ VOUS

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES : le 30 novembre 2020 à 17 h 00

11177



VENTE D'IMMEUBLE

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches du Rhône vend Immeuble à usage de bureau, sis :

24 Avenue Pierre Semard 13150 TARASCON
Un immeuble des années 70, situé au centre de la ville, d'une surface utile de 932m² environ répartie sur 4 étages, cadastré section K N°2289 pour une contenance de 490 m².

Pour tous renseignements concernant cette vente, les candidats devront retirer le cahier des charges en demandant un envoi dématérialisé, par courriel adressé à :

isabelle.blanc@assurance-maladie.fr
contact : Mme Isabelle Blanc : 04 88 77 74 82 ou 07 63 21 86 15
C.P.C.A.M des Bouches du Rhône

Les modalités de transmission des offres sont précisées dans le cahier des charges communiqué aux candidats.

La date limite de réception des offres est fixée au 8 décembre 2020, 12h

10685



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavaillon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cavaillon au service urbanisme (31 rue Liffran) du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavaillon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :

- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavaillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.chemindelavoguette@ville-cavaillon.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public.

Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site Internet de la Commune de Cavaillon (<http://www.cavaillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavaillon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavaillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavaillon : <http://www.cavaillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET s.dubet@ville-cavaillon.fr

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES SUR

www.laprovence-legendes.com



- SAISIE DE VOS ANNONCES EN LIGNE
- PAIEMENT SÉCURISÉ PAR CARTE BANCAIRE
- RÉCEPTION IMMÉDIATE DE VOTRE ATTESTATION DE PARUTION

Contact : avo@laprovence-legendes.com | Tél : 04 91 84 50 19

12320



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER

M. Roland CHASSAIN - Maire
Hôtel de Ville
Rue de la République
13480 Saintes-Maries-de-la-Mer
mél : correspondre@aw-france.com
web : <http://www.les-saintesmaries.fr>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Collectivité territoriale Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques; L'avis implique un marché public

OBJET : Acquisition d'une chargeuse sur pneus. Acquisition d'un chargeur téléscopique articulé et outils.
Acquisition d'un tombereau

RÉFÉRENCE ACHETEUR : 2020/AO/06

TYPE DE MARCHÉ : Fournitures

PROCÉDURE : Procédure ouverte

CODE NUTS : FRL04

DESCRIPTION : acquisition de véhicules pour services techniques

CLASSIFICATION CPV : Principale : 43250000 - Chargeuses à benne frontale Complémentaires : 34142300 - Tombereaux

LA PROCÉDURE D'ACHAT DU PRÉSENT AVIS EST COUVERTE PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS DE L'OMC : OUI

FORME DU MARCHÉ : Division en lots : oui
Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots : 3 max
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

LOT N° 1 - acquisition d'une chargeuse sur pneus - CPV 43250000 acquisition d'une chargeuse sur pneus
Coût estimé hors TVA : 140 000,00 euros
Durée du marché : 2 mois.
Acceptation des variantes : Non
Options : Non
Reconductions : Non

Fonds Communautaires : Non

LOT N° 2 - acquisition d'un chargeur articulé et outils - CPV 43250000 acquisition d'un chargeur téléscopique articulé et outils Coût estimé hors TVA : 55 000,00 euros

Durée du marché : 2 mois.
Acceptation des variantes : Non
Options : Non
Reconductions : Non
Fonds Communautaires : Non

LOT N° 3 - acquisition d'un tombereau - CPV 34142300 acquisition d'un tombereau
Coût estimé hors TVA : 25 000,00 euros

Durée du marché : 2 mois.
Acceptation des variantes : Non
Options : Non
Reconductions : Non
Fonds Communautaires : Non

CONDITIONS DE PARTICIPATION JUSTIFICATIVES À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants, (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/aj/formulaires-declaration-du-candidat>)

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

REMISE DES OFFRES : 11/12/20 à 12h00 au plus tard, Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

MODALITÉS D'OUVERTURE DES OFFRES :
Date : le 14/12/20 à 15h00
Lieu : mairie

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Il s'agit d'un marché périodique : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE, 22,24 rue Breteuil, 13006 Marseille, Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87, mél : greffe.tia-marseille@juradm.fr

ENVOI À LA PUBLICATION LE : 04/11/20

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU JOUE ET AU BOAMP : 04/11/20

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver ce avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.agsyctf.marches-publics.info>

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

04 91 84 46 30 / 04 91 84 46 45
al@laprovence-medias.fr

La Provence Médias
print digital tv radio

Ces

LE CARRE | ANNONCES LEGALES



Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS
04 75 79 78 58
04 75 72 75 53
LD.legales@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Membre du Réseau des Journaux d'Annonces Légales de France et de la Commission européenne pour les marchés publics. Le Journal d'Annonces Légales de référence est le seul journal d'annonces légales de France à être certifié ISO 9001.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MAIRIE DE CAMARET SUR AIGUES

Avis d'appel public à concurrence

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE CAMARET SUR AIGUES
Correspondant : Truc Chantal, 80 COURS DU MIDI 84850 CAMARET SUR AIGUES, tél. : 0490372260, télécopieur : 0490372260, Courriel : compt@camaret.org, Adresse internet : http://www.camaret.org, Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.camaret.org/, Objet du marché : fourniture et acheminement de gaz naturel et services complémentaires.
Type de marché de fournitures : achat CPV - Objet principal : 09123000, Lieu d'exécution : Divers P.O.L., 84850 Camaret sur Aigues. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : . Prestations divisées en lots : non.
Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01 Janvier 2021
Conditions de participation : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET - NON
Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : 02 Décembre 2020 à 12:30.
Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-05.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 Novembre 2020.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : COMMUNE DE CAMARET SUR AIGUES
Correspondant : GROBY Aimé Hôtel de Ville 84850 Camaret sur Aigues, tél. : 0835373889, courriel : responsable-technique@camaret.org
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Chantal Truc, Correspondant : TRUC-FOURCAUD Chantal 80 Hôtel de Ville 84850 Camaret sur Aigues, tél. : 0490372260, courriel : compt@camaret.org
229172400

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE CAVAILLON

Avis d'enquête publique

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavailon.
L'enquête se déroulera à la mairie de Cavailon au service urbanisme (01 rue Liffrau) du 16 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus sur jours et heures d'ouvertures de service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est Claude CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier.
Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme. Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : http://www.cavailon.com
Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qui tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00 jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville, BP 80037, 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquête.chemindelavoguette@ville-cavailon.fr
Le commissaire enquêteur verra ces courriers et les annexes au registre, ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavailon (http://www.cavailon.com)
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté.



marchés publics

>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

- >> OBLIGATOIRE DÈS 40,000 €
 - Mise en ligne de l'avis et des pièces
 - Alarmes aux entreprises
 - Correspondance
 - Réponses électroniques
 - Négociations
 - Lettres de rejet / notification
 - Données Essentielles
- + de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

d'ouverture de l'enquête. Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rattachée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.
Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site internet de la Ville de Cavailon : http://www.cavailon.com.
Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET, s.dubet@ville-cavailon.fr
À l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

226007100

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Avis d'enquête publique unique

Portant sur le projet de révision allégée et de modification du plan local d'urbanisme
Par arrêté Municipal n° SURB 2020-03 en date du 05 octobre 2020 le Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue a prescrit l'enquête publique portant sur le projet de révision allégée arrêté par le Conseil Municipal dans sa séance du 16 octobre 2019 et de modification du P.L.U. L'enquête publique se déroulera du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2020 inclus soit 33 jours.
L'autorité compétente pour approuver la révision du P.L.U. à l'issue de cette enquête publique est le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue. M. Le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné M. Jean-Claude REBOLU, en qualité de Commissaire enquêteur.
Les dossiers soumis à l'enquête publique comprennent les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux projets de P.L.U. Les dossiers ainsi que le registre d'enquête à feuillettes sont mobilisés cotés et carapés par le Commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue pendant 33 jours consécutifs à compter du lundi 9 novembre jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie c'est-à-dire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Chacun pourra prendre connaissance des différentes pièces du dossier et des observations formulées et :
- Consigner éventuellement ses propres observations sur le registre d'enquête,
- Ou les adresser par écrit à la Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue - Hôtel de Ville - rue Carnot - BP 50038 - 84401 L'Isle-sur-la-Sorgue Cedex 01 à l'attention de M. Jean-Claude REBOLU, Commissaire enquêteur,
- Ou par e-mail à l'adresse : enquete publique.plu@islesurlesorgue.fr avec en objet la mention « Enquête publique PLU », à l'attention de M. le Commissaire enquêteur.
Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie, service urbanisme, les jours ci-dessous :
- Lundi 9 novembre 2020, de 8h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- Mardi 17 novembre 2020, de 14h00 à 17h00
- Mercredi 25 novembre 2020, de 8h00 à 12h00
- Jeudi 3 décembre 2020, de 14h00 à 17h00
- Vendredi 11 décembre 2020, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).
À l'issue de l'enquête publique le ou les registres seront clos par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue pendant un an aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la Ville (<http://islesurlesorgue.fr>).
Parmi les pièces réglementaires de la révision allégée et de la modification de P.L.U. figure une évaluation de l'incidence de la révision allégée et des modifications sur l'environnement. Elle peut être consultée en Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue, service urbanisme.
L'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sera annexé au projet de P.L.U. et consultable en Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue, service urbanisme.
La personne responsable de la révision allégée et de la modification du P.L.U., est la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue, représentée par son Maire, M. Pierre GONZALEZ, et dont le siège administratif est situé à l'Hôtel de Ville de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.
Le site internet de la Ville de L'Isle sur la Sorgue est consultable à l'adresse suivante : <http://islesurlesorgue.fr/>
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Fait à L'Isle-sur-la-Sorgue le 09 octobre 2020
Pierre GONZALEZ Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue
Vice-président du Conseil Départemental de Vaucluse
225033300



LES SOUPES
UN PLAT DE LIÉGEOIS

Automne-hiver 2020
108 pages - 5,14 €

À LA CHALEUR DES FOURNEAUX...

En vente chez votre marchand de journaux ou boutique ledauphine.com

le dauphiné



LES SOUPES
UN PLAT DE LIÉGEOIS

BON DE COMMANDE

Où, je souhaite recevoir : exemplaires de À TABLE! (Automne-hiver 2020) au prix de 5,90 € l'unité - 2,50 € de participation à l'envoi* = _____ €

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :
 Chèque bancaire à l'ordre de DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Je peux aussi commander par téléphone (ajouté par CB) au 04 75 88 78 78.
 *Taxes à l'exception de la TVA sur les produits de presse.

Signature _____



NUMÉRO SPÉCIAL
ALPES & VALLÉE DU RHÔNE
BIO, BIODYNAMIE, NATURE...
découvrez
70 vins «vivants»
sélectionnés par nos experts

Actuellement disponible chez votre marchand de journaux et sur boutique ledauphine.com

le dauphiné

BON DE COMMANDE

Où, je souhaite recevoir : exemplaires de VINS LA PASSION DES TERROIRS Spécial Alpes et vallée du Rhône (septembre 2020) au prix de 5,90 € l'unité - 2,50 € de participation à l'envoi* = _____ €

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :
 Chèque bancaire à l'ordre de DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Je peux aussi commander par téléphone (ajouté par CB) au 04 75 88 78 78.
 *Taxes à l'exception de la TVA sur les produits de presse.

Signature _____



NUMÉRO SPÉCIAL
ALPES & VALLÉE DU RHÔNE
BIO, BIODYNAMIE, NATURE...
découvrez
70 vins «vivants»
sélectionnés par nos experts

Actuellement disponible chez votre marchand de journaux et sur boutique ledauphine.com

le dauphiné

BON DE COMMANDE

Où, je souhaite recevoir : exemplaires de VINS LA PASSION DES TERROIRS Spécial Alpes et vallée du Rhône (septembre 2020) au prix de 5,90 € l'unité - 2,50 € de participation à l'envoi* = _____ €

Je joins mon règlement d'un montant de _____ € par :
 Chèque bancaire à l'ordre de DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Je peux aussi commander par téléphone (ajouté par CB) au 04 75 88 78 78.
 *Taxes à l'exception de la TVA sur les produits de presse.

Signature _____

UN SERVICE 100 % GRATUIT POUR LES CITOYENS COMME LES COLLECTIVITÉS

Notre territoire

NOTRE-TERRITOIRE.COM

LE SITE QUI RASSEMBLE TOUS LES AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES.



Soyez le 1^{er} informé des projets d'aménagement près de chez vous ou n'importe où en France !

A OFFRE OU S'OFFRI



100 ACTEURS

Ne pas s'abonner, un seul numéro, à destination de la presse écrite, à l'exception de ceux des abonnés qui ont souscrit à l'abonnement annuel. Les abonnements sont payables à l'avance. Les abonnements sont payables à l'avance. Les abonnements sont payables à l'avance.

ACTUELLEMENT EN PRÉSENTATION
chez votre marchand de journaux ou sur boutique ledauphine.com

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 75 88 71 00
Fax 04 75 88 30 20
ledauphine.com

Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex

Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA

Commission paritaire n° 04 21 C 83387

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Environnement : Pfler 0,01 Kg/tonne de papier. AUPRESSÉ

VAD14 - V1



Annonces légales

Contacts : 04.91.84.46.30 - al@laprovence-medias.fr
www.laprovencemarchespublics.com

Jeu 22 Octobre 2020
habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

VENTES AUX ENCHERES

9799 **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**
Au palais de justice de CARPENTRAS (84),
LE MARDI 24 NOVEMBRE 2020 À 10H30 - EN UN SEUL LOT
MAISON D'HABITATION À BOLLENE (84) 196 Chemin du Félin, lieu dit « Le Félin »
De plain-pied, d'une surface habitable de 136,90 M², comprenant : hall d'entrée, buanderie,
2 chambres, cuisine équipée avec plan de travail carrelé, et porte vitrée donnant sur TERRASSE.
Un grand espace divisé en salon (cheminée à insert) et salle à manger avec baie vitrée ouvrant sur
TERRASSE. Depuis le hall d'entrée : couloir accédant aux combles, WC SdB (baignoire, douche,
lavabo 2 vasques, rangements), 3 chambres dont une avec baie vitrée donnant sur TERRASSE -
JARDIN (OPE: D; GES: 8)
Mise à prix : 100.000 € - Occupée
Consignation pour enchérir: 10.000 €
S'adresser : A Maître Lionel FOUQUET, Avocat, 243 Bd Albin Durand (84) CARPENTRAS,
Tél. 04.984.51.00.00 dépositaire d'une copie du CCV.
- A Maître Nicolas TAVIEAUX-MORO Avocat, 6 rue de Madrid (75008) PARIS,
Tél. 01.47.20.17.48 -Au greffe du Juge de l'Exécution du TJ de CARPENTRAS
où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Sur les lieux où une visite sera organisée le lundi 16 novembre 2020 de 10 h à 11 h
- INTERNET : www.vlmmo.fr - www.tmds.fr

VIE DES SOCIETES

10730 
AKHEOS
Société d'Avocats
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale du 02/10/2020, les associés de la société EURO TIM INTER, SAS au capital de 15 000 euros sise, 5675 route d'Avignon, 13540 Puycard, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° 879 190 742, ont décidé :
- de nommer pour une durée indéterminée, Mme Margot DORADO, demeurant 22 avenue Joseph Garnier, 84360 LAURIS, en qualité de Président de la société en remplacement de Mme Doha HADJI. De transférer le siège de la société au 22 avenue Joseph Garnier, 84360 LAURIS.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le n° 879 190 742 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Avignon.
Pour avis

ANNONCES LEGALES

9987 **COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE ET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Par arrêté Municipal n° SURB 2020-03 en date du 05 octobre 2020 le Maire de L'Isle sur la Sorgue a prescrit l'enquête publique unique portant sur le projet de révision alléguée arrêté par le Conseil Municipal dans sa séance du 16 octobre 2019 et de modification du P.L.U. L'enquête publique se déroulera du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2020 inclus soit 33 jours.
L'autorité compétente pour approuver la révision du P.L.U. à l'issue de cette enquête publique est le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.
M. Le Président du Tribunal Administratif de Nîmes a désigné M. Jean-Claude REBOUL, en qualité de Commissaire enquêteur.
Les dossiers soumis à l'enquête publique comprennent les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux projets de P.L.U. Les dossiers ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue pendant 33 jours consécutifs à compter du lundi 9 novembre jusqu'au vendredi 11 décembre 2020 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie c'est-à-dire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Chacun pourra prendre connaissance des différentes pièces du dossier et des observations formulées et :
- consigner éventuellement ses propres observations sur le registre d'enquête,
- ou les adresser par écrit à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue - Hôtel de Ville - rue Carnot - BP 50038 - 84801 L'Isle sur la Sorgue Cedex 01 à l'attention de M. Jean-Claude REBOUL, Commissaire enquêteur,
- ou par e-mail à l'adresse enquete.publique.plu@islesurlasorgue.fr avec en objet la mention
« Enquête publique PLU, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur ».
Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie, service urbanisme, les jours ci-dessous :
- lundi 9 novembre 2020, de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- mardi 17 novembre 2020, de 14h00 à 17h00,
- mercredi 25 novembre 2020, de 9h00 à 12h00,
- jeudi 3 décembre 2020, de 14h00 à 17h00,
- vendredi 11 décembre 2020, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)
A l'issue de l'enquête publique le ou les registres seront clos par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport et ses conclusions. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de L'Isle sur la Sorgue pendant un an aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site Internet de la Ville (<http://islesurlasorgue.fr>).
Parmi les pièces réglementaires de la révision alléguée et de la modification de P.L.U. figure une évaluation de l'incidence de la révision alléguée et des modifications sur l'environnement. Elle peut être consultée en Mairie de L'Isle sur la Sorgue, service urbanisme.
L'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sera annexé au projet de P.L.U. et consultable en Mairie de L'Isle sur la Sorgue, service urbanisme.
La personne responsable de la révision alléguée et de la modification du P.L.U., est la Commune de L'Isle sur la Sorgue, représentée par son Maire, M. Pierre GONZALVEZ, et dont le siège administratif est situé à l'Hôtel de Ville de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.
Le site Internet de la Ville de L'Isle sur la Sorgue est consultable à l'adresse suivante : <http://islesurlasorgue.fr/>
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Fait à l'Isle sur la Sorgue le 09 octobre 2020
Pierre GONZALVEZ Maire de L'Isle sur la Sorgue
Vice-président du Conseil Départemental de Vaucluse

10885



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavaillon.
L'enquête se déroulera à la mairie de Cavaillon au service urbanisme (31 rue Liffan) du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavaillon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier
Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.
Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :
- mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
- jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavaillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.chemindelavoguette@ville-cavaillon.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public.
Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavaillon (<http://www.cavaillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavaillon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.
Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.
Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavaillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavaillon : <http://www.cavaillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET s.dubet@ville-cavaillon.fr
A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

10378

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT TRINIT Enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU

Par arrêté n° ARMA202016 en date du 13 octobre 2020, le maire de Saint trinit a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Trinit.

A cet effet,
Il sera procédé à une enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Trinit

L'enquête publique unique se déroulera du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus, soit 33 jours consécutifs.
Au terme de l'enquête, lorsque le commissaire enquêteur aura rendu ses rapports, le conseil Municipal de Saint Trinit devra délibérer pour approuver le Plan Local d'Urbanisme.

Madame Jacqueline OTTOMBRE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de Saint Trinit pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.

Le dossier sera aussi consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du 12 novembre au 14 décembre 2020 inclus et sur le site internet de la commune (www.mairie-saint-trinit.com). Une adresse internet dédiée permettra de recueillir les observations du public (enquetepublique.plu@mairie-saint-trinit.com).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :
- jeudi 12 novembre 2020 de 9h30 à 12h30,
- lundi 23 novembre 2020 de 13h30 à 16h30,
- lundi 14 décembre 2020 de 9h30 à 12h30,

Monsieur le Maire de la commune de Saint Trinit représente l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées concernant les dossiers objets de l'enquête publique.

Le dossier de PLU soumis à enquête publique comprend une évaluation environnementale suite à la décision n° CU-2018-002036 du 17 décembre 2018 de l'Autorité Environnementale

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par elle. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre, dans la huitaine, Monsieur le Maire et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Monsieur le Maire dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

A compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Saint Trinit le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

Une copie des rapports du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Préfet du département de Vaucluse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes

Un mois après la fin de l'enquête publique, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de Saint Trinit, pendant une durée d'un an.

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

UNION DU CANAL LUBERON SORGUE VENTOUX
M. Alain GUILLAUME - Président
N°30 ZA Les Ferrailles
84800 ISLE SUR LA SORGUE
Tél : 04 90 38 00 69

RÉFÉRENCE ACHETEUR : CCM-2020-1
L'avis implique un marché public

OBJET : Sécurisation et cuvelage du canal de l'Union - tranche 10
- Commune de Robion - Aval de l'aqueduc du Coulon
- Commune de Cheval Blanc - La Grande Bastide Procédure : Procédure adaptée

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : non Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

REMISE DES OFFRES : 16/11/20 à 11h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 16/10/2020

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

10866



AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

ORGANISME ACHETEUR : Société Française des Habitations Economiques (13)

CORRESPONDANT : Mickaël SEROPIAN, 1175 petite route des Milles CS 40650, 13547 Aix en Provence Cedex 4, FRANCE.

TÉL. +33 413570466. COURRIEL : mickael.seropian@groupe-arcade.com. URL : <http://www.sfhe.fr>

SITE DU PROFIL D'ACHETEUR : <https://www.marches-secures.fr>

OBJET DU MARCHÉ : Relance de lots de marché pour l'exploitation d'équipements individuels de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de ventilation du patrimoine de la SFHE.
Relance de lots de marché pour l'exploitation d'équipements individuels de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de ventilation du patrimoine de la SFHE.

TYPE DE MARCHÉ : Services
CLASSIFICATION CPV : 50531100
Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

INFORMATIONS SUR LES LOTS :
LOT N° 1 : Lot N°1 : Agences d'Aix-en-Provence et Toulon (Bouches du Rhône - Vaucluse - Var) Lot N°1 : Agences d'Aix-en-Provence et

Toulon (Bouches du Rhône - Vaucluse - Var)
LOT N° 4 : Lot N°4 : Région Corse Lot N°4 : Région Corse

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure ouverte
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Mardi 17 novembre 2020 - 12:30

LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉ(E) : français.
Avis de marché JOUE n° : 2020-287501 (envoyé le 14 octobre 2020).

ACHETEURS PUBLICS

Vous faites paraître vos (ventes par) appels d'offres dans nos pages Annonces Légales, profitez également de notre supplément du jeudi afin d'être au cœur-même du secteur immobilier

Tous les jeudis dans La Provence
(Bouches-du-Rhône & Sud Vaucluse)
Ainsi que tous les vendredis dans Direct Matin Provence



Le GUIDE référent de l'Immo en Provence

Nouveau FORMAT Nouvelle MAQUETTE DIFFUSION élargie PAGINATION augmentée

RENSEIGNEMENTS :

04 91 84 46 30

al@laprovence-publicite.fr

La Provence



LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

Euro Legales
Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com
Publiez vos formalités
• ledauphine.vieessocietes-eurolegales.com

CONTACTS
VAUCLUSE 04 75 79 78 56
LDI.legales84@vauclusematin.com

Vaucluse
matin

Le Journal d'Annonces Légales de référence
Mentions légales : Sous le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 21 du décret du 21 décembre 2012 modifié le 14 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'un tarif unique réglementaire, soit 1,76 € (TTC) toutes taxes payées.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS
Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MAIRIE DE VEDÈNE
Avis d'appel public à la concurrence

MAPA FCS
Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée. (Articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)
La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.
Coordonnées : Mairie de Vedène 11 Rue Jean Moulin 84271 VEDÈNE CEDEX BP 30026 Monsieur Joël GUIN, maire de Vedène.
Contact : service de la commande publique, Véronique MARIN, 04 90 23 76 20 commande@mairie-vedene.fr
Description succincte du marché : Maintenance, dépannage et remplacement de caméras de surveillance sur le territoire de la ville de Vedène
Date de réception des offres : 17 novembre 2020 12h00
Le dossier de consultation est à télécharger sur www.kleekoon.com il est recommandé de s'identifier pour recevoir les éventuelles modifications du dossier en cours de publicité.
Durée : 3 ans
Allotissement :
Prestations divisées en lots : non
Nomenclature : 32323500-8 Système de surveillance vidéo
Forme juridique
Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Variantes : Sans objet
Prestation Supplémentaire Eventuelle : Sans objet
Critères de choix :
Les critères sont ceux énumérés dans le règlement de consultation
Validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. 120 jours
Mode de réception candidature/Offre :
Par voie électronique uniquement sur www.kleekoon.com
Renseignements complémentaires : ils peuvent être obtenus à partir du profil d'acheteur à l'adresse www.kleekoon.com dans l'espace "Questions/Réponses" du marché.
Date d'envoi de l'avis : le 19/10/2020
Lien pour télécharger le DCE :
https://www.kleekoon.com/detail-consultation/81071/1
226335700

AVIS

Enquêtes publiques

COMMUNE DE CAVAILLON
Avis d'enquête publique

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2020/167 du 15/10/2020, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel du chemin de la Voguette au sud de la commune de Cavailon.
L'enquête se déroulera à la mairie de Cavailon au service urbanisme (31 rue Liffan) du 10 novembre 2020 au jeudi 26 novembre 2020 inclus aux jours et heures d'ouvertures du service, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est Claudie CHABAS RUFFA, géomètre expert foncier
Pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition au service urbanisme. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé au service urbanisme.
Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavailon.com>
Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qui tiendra à la salle Vidau (passage Vidau) :
mardi 10 novembre 2020 de 8h30 à 12h00
jeudi 26 novembre 2020 de 14h00 à 17h00
Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville, BP 80037, 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.chemindelavoguette@ville-cavailon.fr
Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public.
Les courriers électroniques et les observations reçues par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 10 novembre 2020 08h30 et le jeudi 26 novembre 2020 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavailon (<http://www.cavailon.com>).
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.
Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en maine et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.
Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavailon : <http://www.cavailon.com>.
Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Madame Sandra DUBET, s.dubet@ville-cavailon.fr
A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel du chemin de la Voguette. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.
226007700

le dauphiné
marchés publics
CONTACT : 04 75 79 78 56

Plateforme de dématérialisation

DELEGATION DES 40.000 €
• Mise en ligne de l'avis et des pièces
• Adresses aux entreprises
• Correspondances
• Réponses électroniques
• Impression
• Intégration de la notification
• Demande Essentielle

de 200.000 entreprises inscrites au répertoire national

La plateforme de référence des marchés publics
ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

MONTEUX
Gabriel



Naissance de Gabriel.

Gabriel Cejudo est né le 18 octobre à 4 h 58 à la maternité de Carpentras. Le joli petit prince pèse 2,640 kg pour 48 cm. Sa naissance fait la joie de sa sœur Lucia, 6 ans, de son frère Mathieu, 3 ans et demi, et le bonheur de sa maman Megan Cejudo.

VAUCLUSE
État-civil : décès

- ALONSO Louise, 70 ans, 17/10/20, Saint-Trinit (84)
- ATTALA Arifa, 68 ans, 16/10/20, Sorgues (84)
- BASTIDON Gilbert, 72 ans, 16/10/20, Avignon (84)
- BENONI Cécile, 63 ans, 18/10/20, Avignon (84)
- BERTELLI Sylvie, 57 ans, 17/10/20, Apt (84)
- BIANCHI Alain, 75 ans, 19/10/20, Sorgues (84)
- BOUILLAUD Madeleine, 88 ans, 17/10/20, Vedène (84)
- BOURAS Embarek, 66 ans, 17/10/20, Avignon (84)
- CARBO MERINO Maria, 73 ans, 17/10/20, Garvarda,
- DECRAMER Geneviève, 98 ans, 15/10/20, Avignon (84)
- DEVILLENEUVE Georges, 87 ans, 16/10/20, Avignon (84)
- EL HARZLI Abdesselam, 79 ans, 15/10/20
- GIANA Noëlle, 70 ans, 16/10/20, Sénas (13)
- GOGOL Alain, 64 ans, 16/10/20, Eyragues (13)
- JEAN Albert, 79 ans, 17/10/20, Vedène (84)
- MANNESIER Josette, 82 ans, 16/10/20, Montfavet - Commune d'Avignon (84)
- MESA José, 69 ans, 15/10/20, Caumont-sur-Durance (84)
- SOLIVÈRES Francisco, 90 ans, 18/10/20, Rochefort-du-Gard (30)
- TAREL Anne-Marie, 73 ans, 15/10/20, Avignon (84)
- VENGER Xavier, 87 ans, 19/10/20, Rognonas (13)

EN VENTE chez votre marchand de journaux
les patrimoines

Le nougat de Montfelimar
une confiserie méditerranéenne
les patrimoines

Par Marie Joséphe Moncorgé

le dauphiné 52 PAGES

POUR COMMANDER :
04 76 88 70 88
boutique.ledauphine.com

VAUCLUSE
Convois funèbres de ce mercredi

APT/SIMIANE-LA-ROTONDE
Huguette Collonge née Béguin. Cérémonie religieuse à 13 h 30 au funérarium d'Apt, suivie de la crémation à Orange.

CADEROUSSE
Jacques Nicolich. Obsèques religieuses à 14 h 30 à l'église de Caderousse, suivies de l'inhumation au cimetière.

CARPENTRAS/CHEVILLY (45)/LOS ANGELES (USA)
Ange Casta. Cérémonie religieuse à 15 h à l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Paris 5e). L'inhumation aura lieu vendredi 23 octobre à Lumio (Corse).

CAVAILLON/ORGON
Frédérique Fagot née Jalmain. Cérémonie religieuse à 11 h à la paroisse Notre-Dame-de-Beauregard d'Orgon, suivie de la crémation à Avignon.

MONTFAVET
Josette Lallau née Mannesier. Les obsèques auront lieu à 15 h à l'église Notre-Dame-de-Bon-Repos, suivies de l'inhumation au cimetière. Ni fleurs, ni couronnes. Des dons à la lutte contre le cancer d'Avignon.

MONTSEGUR-SUR-LAUZON/VALRÉAS
Miguel Guillen-Moya. Cérémonie religieuse à 10 h à l'église de Montségur-sur-Lauzon.

PERNES-LES-FONTAINES/MONTEUX/LAURIS
Eliane Boyer née Silvestre. Obsèques religieuses à 15 h à l'église de Lauris, suivies de l'inhumation au cimetière.

VENASQUE
Alain Tourrette. Obsèques civiles à 10 h au cimetière de Venasque.

SABLET
Denis Grangeon n'est plus



Denis Grangeon a disparu tragiquement dans un accident de la circulation.
Photo Le DL/GD

Denis Grangeon est décédé à l'âge de 67 ans dans un accident mortel de la circulation le 8 octobre dernier. Fils de Paulette et René Grangeon, il se marie à Sylvie qui lui donnera trois enfants : Aude, Robin et Samuel. Passionné par la vigne et le vin, il crée en 1978 sa cave particulière, le domaine du Parandou, qui deviendra une affaire familiale puisqu'en 2018, son fils Robin vient travailler au domaine. Cet enfant du pays s'est beaucoup investi dans la vie de son village natal. Il s'engage dans la vie citoyenne de Sablet comme conseiller municipal : d'abord avec Léo Bayle de 1983 à 2001 puis avec Claude Raynaud de 2001 à 2008. Passionné par sa profession, il œuvre dans différents organismes liés à sa profession notamment en devenant responsable du caveau des vigneronnes de Sablet de 1986 à 2006. Toujours très actif, il devient président de la caisse locale de Groupama de 1987 à 2013 et président de la société de pêche de Sablet de 2010 à aujourd'hui.
Ghislaïne DELOMEL

NUMÉRO SPÉCIAL ALPES & VALLÉE DU RHÔNE

VIN·S LA PASSION DES TERROIRS

Spécial ALPES & VALLÉE DU RHÔNE

RENCONTRES Nos vignerons ont du talent

HAUTES-ALPES LA BEVANÇHE DU MOLLARD
ARDECHE L'ESPIR MILITANT
PAYS DE SAVOIE MONDEUSE ET MERVEILLES
VAUCLUSE VACQUIVRAIS
UNE AOC TRENTINAIRE

Le vin mode d'emploi
Décryptage aux Alpes
Le succès du Bio-Mode
Régions, une histoire de forme

DEGUSTATION 70 vins "vivants" sélectionnés

BIO~BIODYNAMIE~NATURE... DÉCOUVREZ 70 vins «vivants»
sélectionnés par nos experts

84 PAGES
pour partir à la rencontre de vignerons, hommes et femmes, passionnés, audacieux et respectueux de la terre

5€⁹⁰ Actuellement disponible chez votre marchand de journaux et sur boutique.ledauphine.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

BON DE COMMANDE à retourner à : DAUPHINÉ LIBÉRÉ - Service VPC - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

Oui, je souhaite recevoir : exemplaire(s) de VIN·S LA PASSION DES TERROIRS Spécial Alpes et vallée du Rhône (septembre 2020) au prix de 5,90 € l'unité + 2,60 € de participation à l'envoi* = €

Cochez en capital, il n'est pas encre par case. Laisser une case libre pour le nom

M. Mlle, M. Mlle, Nom et Prénom :
Né(e) le / le jour / le mois / l'année :
N° Rue / Avenue / Boulevard ou Lieu dit :
Code postal :
Commune :
E-mail :
Je joins mon règlement d'un montant de € par :
 Chèque bancaire à l'ordre de : DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Carte bancaire :
Date d'expiration :
Signature :
Je peux aussi commander par téléphone (uniquement par CB) au 04 76 88 70 88.
Cet abonnement est à la discrétion de l'éditeur et ne peut être résilié qu'en cas de non-paiement.